



N°14318*03

ANNEXE 3



ATTESTATION PERMETTANT DE RECEVOIR DE L'ELECTRICITE EN EXEMPTION, EN EXONERATION OU A TAUX REDUIT DE LA TAXE INTERIEURE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE DENOMMEE CONTRIBUTION AU SERVICE PUBLIC DE L'ELECTRICITE

Article 266 *quinquies* C du code des douanes.

A remplir par les utilisateurs d'électricité bénéficiant d'une exemption, d'une exonération, ou d'une taxation de la TICFE à taux réduit

Usages exonérés/exemptés (cochez les cases correspondantes)		Usages taxés à un taux réduit (cochez les cases correspondantes)	
1	Procédés métallurgiques, réduction chimique, électrolyse <input type="checkbox"/>	Par une installation industrielle électro-intensive dont la consommation > 3 kWh par € de la VA	Exposée à un risque de fuite de carbone <input type="checkbox"/>
			Non exposée à un risque de fuite de carbone <input type="checkbox"/>
	Fabrication de produits minéraux non métalliques <input type="checkbox"/>	Par une installation industrielle électro-intensive dont la consommation est comprise entre 1,5 et 3 kWh par € de la VA	Exposée à un risque de fuite de carbone <input type="checkbox"/>
			Non exposée à un risque de fuite de carbone <input type="checkbox"/>
	Par une entreprise pour laquelle l'électricité représente plus de la moitié du coût d'un produit <input type="checkbox"/>	Par une installation industrielle électro-intensive dont la consommation < 1,5 kWh par € de la VA	Exposée à un risque de fuite de carbone <input type="checkbox"/>
			Non exposée à un risque de fuite de carbone <input type="checkbox"/>
Production de produits énergétiques <input type="checkbox"/>	Par une installation hyper électro-intensive <input type="checkbox"/>		
Production d'électricité <input type="checkbox"/>	Pour le transport par train, métro, tramway, câble et trolleybus <input type="checkbox"/>		
Conditions particulières d'application			
2	Pourcentage d'exonération/exemption déclaré : (quantité d'électricité employée à un usage exonéré ou exempté / quantité totale d'électricité consommée) x 100 <input type="text"/>	Pourcentage des quantités admises au bénéfice d'un taux réduit (quantité d'électricité employée à un usage taxé à taux réduit / quantité totale d'électricité consommée) x 100 <input type="text"/>	Hyperélectro-intensité Pourcentage des quantités admises au bénéfice du taux réduit (quantité d'électricité employée à un usage hyperélectro-intensif / quantité totale d'électricité consommée) x 100 <input type="text"/>
3	Référence du compteur de facturation ou référence acheminement d'électricité ou point référentiel mesure <input type="text"/>		
Bénéficiaire			
4	Nom et adresse de l'entreprise <input type="text"/>	SIREN : <input type="text"/>	
5	Nom et adresse du site concerné <input type="text"/>	SIRET : <input type="text"/>	
Fournisseur			
6	Raison sociale <input type="text"/>	SIREN : <input type="text"/>	
7	Référence du contrat de fourniture <input type="text"/>		
8	Établissement du fournisseur chargé de la facturation <input type="text"/>	SIREN : <input type="text"/>	
Conditions générales			
9	Par la présente, je m'engage : - à remplir les conditions d'éligibilité à une exemption, une exonération ou à un taux réduit de la TICFE ; - à justifier les éléments attestés à première réquisition, en ce sens, du service des douanes ; - à adresser au bureau de douane une copie de toute attestation établie auprès de mon fournisseur d'électricité, accompagnée d'un document justifiant du calcul du pourcentage de l'exonération et/ou des quantités admises au bénéfice d'un taux réduit et d'un document indiquant les procédés d'utilisation de l'électricité ; - à acquitter, le cas échéant, la TICFE auprès de l'administration des douanes et droits indirects, conformément aux dispositions du 7 de l'article 266 <i>quinquies</i> C du code des douanes ; - sur la sincérité des éléments attestés.		
10	Fait à : <input type="text"/>	Signature : <input type="text"/>	
	Le : <input type="text"/>		